
 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	 étapes sur mer							
Délibération n° 6	Conseil Municipal du Lundi 14 décembre 2021							
Service Subventions	Domaine de compétence : 7.10 – Finances- Divers							
<p>Le Lundi Quatorze Décembre deux mille vingt à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <table border="1" data-bbox="165 745 501 1234"> <tr> <td>Date de convocation : 07/12/2020</td> </tr> <tr> <td>Membres présents : 28</td> </tr> <tr> <td>Membres ayant donné pouvoir : 2</td> </tr> <tr> <td>Membre(s) excusé(s) : 1</td> </tr> <tr> <td>Membre(s) non excusé(s) : 2</td> </tr> <tr> <td>Nombre de votants : 30</td> </tr> <tr> <td>Affiché le 16/12/2020</td> </tr> </table> <p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Madame TILLIER Nathalie, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN, Adjoints, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Catherine SIBLISKI, Madame Justine GOSSELIN, Madame Sophie DENEUX, Madame NEMPONT Marine, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Xavier BRASSART, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Maxime GUERVILLE à Monsieur Franck TINDILLIER</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Madame Anne-Marie GOLDSTEIN</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE</p> <p>Votants : 30</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur HURTREL Grégory</p>		Date de convocation : 07/12/2020	Membres présents : 28	Membres ayant donné pouvoir : 2	Membre(s) excusé(s) : 1	Membre(s) non excusé(s) : 2	Nombre de votants : 30	Affiché le 16/12/2020
Date de convocation : 07/12/2020								
Membres présents : 28								
Membres ayant donné pouvoir : 2								
Membre(s) excusé(s) : 1								
Membre(s) non excusé(s) : 2								
Nombre de votants : 30								
Affiché le 16/12/2020								
Objet : DETR 2021								
Rapporteur : Monsieur le Maire								
Synthèse de la délibération :	DETR 2021– Appels à projets - Programme des travaux de voirie pour l'exercice 2021 – Demande de subvention							

Vu les articles L. 2334-32 à L 2334-39 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la circulaire préfectorale du 24 novembre 2020 fixant les modalités d'attribution de la DETR 2021,

Vu les opérations éligibles au titre de la programmation 2021,

Considérant :

- l'état de dégradations et de vétusté des chaussées et trottoirs sur plusieurs secteurs de la Commune pouvant provoquer des risques d'accident, perte de contrôle ou chutes aux usagers (automobiles, 2 roues, piétons) ;

- que, outre la sécurité, l'état du domaine public vieillissant et dégradé nuit à l'image du cadre de vie des habitants ;
- que pour remédier à cette situation, la Commune a entrepris un programme de voirie pluri-annuel dont une première phase de travaux d'un montant de 807 702,25 €uros HT a déjà été réalisée en 2019/2020 ;
- que dans la continuité du programme, une 2ème phase de réfection des chaussées et trottoirs a été définie selon la déclinaison suivante :

Avenue du Blanc Pavé
Route de Fromessent
Rue des Berceaux
Allée des Belles Dames
Rue Alfred de Vigny
Rue Adolphe Bigot
Rue du Rivage
Avenue François Mitterrand
Avenue des Travailleurs de la Mer

- le coût estimatif de l'opération s'élevant à la somme de 678 604,50 €uros HT ;
- l'éligibilité des travaux au titre de la DETR 2021 et le montant de la subvention pouvant être sollicitée représentant la somme de 135 720,90 €uros, soit 20 % du montant HT de l'opération ;
- le plan de financement qui s'établit comme suit :

DEPENSES HT	RECETTES
- Travaux voirie 2021 Chaussées et trottoirs (terrassement, bordurations, signalisation...)	DETR (20 %)... 135 720,90 €
	FONDS PROPRES... 542 883,60 €
TOTAL DEPENSES 678 604,50 €	TOTAL RECETTES..... 678 604,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1°) d'approuver le programme de réfection de voirie 2021 tel que décliné dans la présente délibération pour un montant estimatif de 678 604,50 €uros HT selon le plan de financement repris ci-dessus ;

2°) autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention au taux maximum au titre de la DETR 2021, à hauteur de 135 720,90 €uros, soit 20 % du montant HT des travaux.

La délibération est adoptée par 30 voix pour.

Vu pour être affiché le 16 Décembre 2020 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire

d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.